

Genève, le 23 janvier 2023

Pollution relative aux fibres plastiques sur les plages du Léman

Chère Madame,
Cher Monsieur,

L'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) mène depuis 2021 le projet « Pla'Stock Léman », une étude de science participative visant à quantifier et à caractériser les plastiques présents sur les plages lémaniques, avec le soutien de la Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman (CIPEL). Dans ce cadre, une centaine de bénévoles ont été mobilisés durant 2022 pour inventorier les plastiques visibles à l'œil nu lors de quatre passages répartis sur l'année. Parallèlement, les micro-plastiques sont analysés au sein de notre association et à l'Université de Genève.

Dans ce cadre, de nombreuses fibres plastiques ont été retrouvées sur plusieurs plages autour du Léman et s'avèrent d'un type particulier (cf. échantillon joint). Selon l'expertise de Monsieur Alain Dériaz, bénévole de l'ASL sur le projet Pla'Stock et ingénieur civil, il s'agit de fibres utilisées dans le béton projeté dans les ouvrages spéciaux, principalement pour la construction de tunnels.

Pour rappel, l'étude mandatée par l'ASL en 2018, a démontré que près de 50 tonnes de plastiques entrent chaque année dans le Léman. Des pollutions telles que celle relevée peuvent entraîner des dommages sur l'écosystème lémanique. De plus, ces fibres se fragmentent petit-à-petit et deviennent des micro-plastiques qui peuvent alors entrer dans la chaîne alimentaire.

Dès lors, nous aimerions pouvoir nous entretenir avec les services cantonaux concernés avant que ces résultats ne soient communiqués au grand public (publication des résultats de l'étude Pla'Stock prévue au printemps 2023) et pour trouver les solutions qui permettraient d'éviter que ces fibres plastiques se disséminent dans l'environnement.

Vous remerciant par avance de nous confirmer votre intérêt pour une telle rencontre, nous vous adressons, chère Madame, cher Monsieur, nos salutations distinguées.



Pascal Mulattieri
Président



Suzanne Mader-Feigenwinter
Secrétaire générale

Annexes :

- Échantillons de fibres
- Fiche de synthèse des informations sur le béton projeté

Association pour la Sauvegarde du Léman -- www.asleman.org -- Tél : +41 22 736 86 20 -- Email : asl@asleman.org

ASL Suisse
Rue des Cordiers 2, CH-1207 Genève
Postfinance IBAN : CH60 0900 0000 1201 5316 0

ASL France
C/o Max Rien, 1 allée de la Gravière, Coudrée 3, F-74200 Thonon-les-Bains
Société Générale IBAN : FR76 3000 3001 0400 0372 6141 548



Courrier adressé à :

Christine Genolt-Leubin, cheffe du service de l'environnement, Canton du Valais

Thierry Pralong, chef de section eaux de surface et déchets, Canton du Valais

Cornelis Neet, directeur général de l'environnement, Etat de Vaud

Florence Dapples – cheffe de la division protection des eaux, Etat de Vaud

Sébastien Fracheboud – chef de section des sites pollués et déchets spéciaux

Philippe Royer – directeur de l'office cantonal de l'environnement, Etat de Genève

Gilles Mulhauser – directeur de l'office cantonal de l'eau, Etat de Genève

Jacques Martelain – directeur du service de géologie, sols et déchets

CIPEL